

# Diffuser le savoir et renforcer la sûreté : les services de l'AIEA dans le domaine du déclassement et de la remédiation de l'environnement

Une planification et une exécution rigoureuses sont de mise quand il s'agit de mettre à l'arrêt des installations nucléaires arrivées en fin de vie utile, si l'on veut respecter les conditions de sûreté et de sécurité et permettre la réutilisation des sites par la suite. L'AIEA propose à ses États Membres tout un ensemble de services en lien avec le déclassement et la remédiation de l'environnement. Ceux-ci vont des conseils juridiques, réglementaires et techniques à la gestion de réseaux d'échange d'informations, en passant par la création de capacités et la formation. Ces services consistent également à prêter assistance aux États Parties à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, en vertu de laquelle ces États sont tenus de communiquer des rapports sur la sûreté de leurs projets de remédiation et de déclassement.

Le présent article offre un aperçu de ces différents services.



Site de remédiation en Australie.

(Photo : AIEA)

## Le service d'examen ARTEMIS

L'AIEA a mis au point un service d'examen intégré portant sur la gestion des déchets radioactifs et du combustible usé, le déclassement et la remédiation de l'environnement. Baptisé ARTEMIS, il a été lancé en 2014 à l'intention des exploitants d'installations et des organismes chargés de la gestion des déchets radioactifs, du déclassement des installations nucléaires et de la remédiation des sites contaminés par des matières radioactives.

Ce service est notamment utilisé par des organismes de réglementation, des administrations publiques et des responsables de l'élaboration des politiques nationales, qui peuvent faire examiner les cadres politiques et réglementaires nationaux ou institutionnels, qu'ils soient déjà en place ou encore au stade de la planification, ainsi que les programmes, projets ou installations de gestion des déchets que ceux-ci régissent. Ces examens peuvent également s'accompagner d'évaluations détaillées et de conseils techniques concernant la mise en œuvre de tel ou tel programme de déclassement ou de remédiation de l'environnement.

## Ateliers et formations

Pour planifier et mettre en œuvre des programmes de déclassement et de remédiation de l'environnement, il est essentiel que les organismes chargés aussi bien de leur exécution que de la réglementation puissent compter sur un nombre suffisant de professionnels possédant les qualifications et l'expérience requises.

Dans le cadre de son programme de coopération technique, l'AIEA organise des cours, des ateliers et des missions d'experts et propose des programmes de bourses destinés à promouvoir le développement des connaissances et des compétences techniques. Les cours en présentiel sont complétés par des formations spécialisées en ligne.

## Réseau international sur le déclassement

Créé à l'intention d'experts de ce domaine, le Réseau international sur le déclassement (IDN) vise à renforcer la coopération et la mise en commun des connaissances. Tous les types d'installations nucléaires sont concernés, qu'il s'agisse de centrales, d'installations du cycle du combustible, de réacteurs de recherche, d'anciens sites de recherche ou d'autres installations utilisant des radionucléides à des fins industrielles, médicales ou scientifiques.

Le réseau organise plusieurs activités de collaboration, notamment un forum annuel destiné à ses participants.

## Réseau de gestion et de remédiation de l'environnement (ENVIRONET)

Le réseau ENVIRONET a été créé pour promouvoir et faciliter la collaboration entre les pays et organisations peu expérimentés et ceux qui bénéficient d'une plus grande expérience de la mise en œuvre de projets de remédiation de l'environnement. Il leur permet de mettre en commun leurs connaissances dans ce domaine.

Les membres du réseau ont accès à une large gamme d'activités de formation et de démonstration, qui sont axées sur une région ou un thème. Celles-ci leur permettent d'acquérir une expérience pratique adaptée à leurs besoins et d'accéder à des techniques éprouvées.

## Interconnexion de réseaux pour l'amélioration de la communication et de la formation (CONNECT)

CONNECT est une plateforme internet à laquelle peuvent accéder les membres des réseaux professionnels et des communautés de pratiques de l'AIEA. Elle a pour objectif de faciliter la collaboration et la mise en commun d'informations et de données d'expérience, tant au sein de ces réseaux qu'entre eux.

La plateforme CONNECT héberge onze réseaux, dont l'IDN, l'ENVIRONET et d'autres s'occupant, entre autres, de stockage définitif, de gestion du combustible usé et de gestion des connaissances nucléaires.

## Modélisation et données pour l'évaluation de l'impact radiologique (MODARIA)

Le programme MODARIA vise à améliorer les capacités dans le domaine de l'évaluation des doses de rayonnements dans l'environnement, par plusieurs moyens : l'utilisation de données améliorées, le test et la comparaison de modèles, la recherche d'un consensus sur les méthodes et les valeurs de paramètres à employer pour la modélisation, la mise au point de meilleures méthodes et l'échange d'informations.

Les résultats des évaluations radiologiques sont utilisés, par exemple, dans le cadre de l'analyse de la portée radiologique des rejets habituels et accidentels de radionucléides, pour faciliter la prise de décisions dans les travaux de remédiation et pour évaluer la performance des installations de stockage définitif de déchets radioactifs.

Ce programme comprend dix groupes de travail qui étudient tout un ensemble de questions interdépendantes, telles que les rejets courants de radionucléides dans l'environnement, la migration des radionucléides dans les milieux urbains et ruraux contaminés, la dispersion des radionucléides dans les systèmes marins et la remédiation des terres contaminées à la suite d'un accident nucléaire ou d'activités passées mal réglementées.

## Autres initiatives de collaboration

En 2012, l'AIEA a mis en place le Groupe de coordination pour les anciens sites de production d'uranium (CGULS), dont la tâche est d'assurer la coordination technique des activités nationales et multilatérales ayant trait à la remédiation des anciens sites de production d'uranium, principalement en Asie centrale.

Un autre service, le Forum international de travail pour la supervision réglementaire des anciens sites (RSLS), a été créé en 2010 en vue de promouvoir une supervision réglementaire efficace et efficiente des anciens sites, dans le respect des Normes de sûreté de l'AIEA et des bonnes pratiques internationales. Ce forum offre aux participants l'occasion d'acquérir une expérience pratique dans le cadre d'ateliers internationaux consacrés à des sites donnés. Il vise à renforcer les compétences techniques et les capacités en matière de réglementation de la remédiation, et aide les pays à élaborer des stratégies nationales efficaces destinées à améliorer leurs processus décisionnels.

Dans le cadre du Projet international sur la gestion du déclassement et de la remédiation des installations nucléaires endommagées (DAROD) lancé en janvier 2015, les experts peuvent approfondir leurs connaissances sur le déclassement et la remédiation d'installations nucléaires endommagées par des accidents graves et tirer parti de l'expérience acquise dans ce domaine. Le projet DAROD traite d'aspects liés à la réglementation, à la technologie et à la planification du déclassement et de la remédiation.

Il s'agit de l'un des projets entrepris par l'AIEA dans le cadre du Plan d'action sur la sûreté nucléaire qu'elle a adopté à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi en 2011.